

Bureau du 17 septembre 2007

Décision n° B-2007-5516

objet : **Atelier de réparation et d'entretien des véhicules légers et utilitaires de la Communauté urbaine - Fourniture d'un portique de lavage - Autorisation de signer le marché**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 6 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2007-4914 en date du 22 janvier 2007, le Bureau a autorisé le lancement d'une procédure de marché négocié avec mise en concurrence et publicité, conformément aux articles 34, 35 - I - I, 39, 40, 65 et 66 du code des marchés publics pour la fourniture d'un portique de lavage pour l'atelier de réparation et d'entretien des véhicules légers et utilitaires.

Conformément aux articles 53 et 66 du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, le 27 juillet 2007, et après négociation, a classé première l'offre de l'entreprise Washtec France pour un montant de 53 820 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché pour la fourniture d'un portique de lavage pour l'atelier de réparation et d'entretien des véhicules légers et utilitaires de la Communauté urbaine et tous les actes contractuels y afférents, avec l'entreprise Washtec France pour un montant de 53 820 € TTC.

2° - Les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 215 870 - fonction 0813 - centre budgétaire 5780 - centre de gestion 578 110 - opération 0929.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,